



Faire signer votre convention de stage format papier



Je reçois un mail lorsque mes conventions sont signées. Je vais les chercher au bureau de la scolarité.

6



1

J'imprime ma convention en 3 exemplaires :
(4 si la structure d'accueil en souhaite 2)
1 pour vous, 1 (ou 2) pour la structure d'accueil et 1 pour le service scolarité.

2

Je les signe



3

Le tuteur et le représentant de l'entreprise les signent.

5

Le service scolarité fait signer l'enseignant référent et Monsieur le Doyen

4

Je dépose les exemplaires papier à l'accueil de la scolarité (ou dans la boîte aux lettres)



L'attestation de responsabilité civile fournie lors de mon inscription doit couvrir toute ma période de stage!
Mes conventions doivent être signées au minimum 15 jours avant le début de mon stage.